

PARLEMENT 9 DECEMBRE 2020 - INTERVENTIONS PAC PS

I. BUDGET 2021

II. MESSAGE DU GVT CREDIT SUPPLEMENTAIRE COVID-19

ENTREE EN MATIERE ET RUBRIQUES DU RAPPORTEUR

Le groupe socialiste a examiné le budget 2021 avec le soin et la solennité qui convenaient dans le contexte de la crise économique et sanitaire à laquelle nous sommes confrontés.

Au fil des derniers mois, nous avons pris la mesure de la gravité de la situation. Nous avons, de ce fait, eu rapidement conscience de la difficulté qu'aurait le Gouvernement de nous présenter un budget équilibré. Il l'a fait sans pouvoir se soustraire à une nécessité impérieuse : utiliser la réserve budgétaire sans laquelle il était impossible de respecter le frein à l'endettement.

Cette mesure-là a fait beaucoup parler, parfois sur un ton incompréhensible. Pourtant, la métaphore animalière aurait permis à ses détracteurs de répondre à leurs angoisses et de réprimer un principe qui ne devrait être valable qu'en cas de beau temps. Quand l'écureuil est surpris par le grand froid et n'a plus à manger, il entame sa réserve, et si la crise alimentaire s'avère durable, il en avale l'entier. On me dira alors que sa prudence à étaler sa consommation dans le temps témoigne d'une sagesse que le Gouvernement n'aurait pas. Peut-être, mais à la différence du Gouvernement, l'écureuil n'est pas soumis à un frein à l'appétit, dont on voit aujourd'hui qu'il cause plus de problèmes qu'il n'en résout quand les temps sont durs.

Donc, il a fallu faire un choix. A nos yeux, le Gouvernement l'a fait avec courage et lucidité. Nous sommes et serons dans une situation financière pour le moins délicate pour un certain temps, pour ne pas dire un temps certain. Oui, nous sommes dans un temps d'exception, qui demande qu'on agisse par le biais de mesures exceptionnelles. Au surplus, nous connaissons les causes de cette situation extraordinaire. D'abord, il y a cette épidémie dont on n'imaginait pas qu'elle puisse nous atteindre il y a seulement quelques mois ; une épidémie ravageuse qui a ravagé le monde et ne nous épargne pas. Face à elle et ses conséquences économiques, il a fallu concevoir l'octroi d'aides immédiates à nos entreprises, nos sociétés, nos domaines d'activité publique et privée pris globalement, nos concitoyens les plus démunis. Et si les aides *covid* sont « pris en charge » jusqu'ici par les comptes 2020, l'absorption de la réserve permettra de compenser une baisse inéluctable des recettes en 2021, que la deuxième cause majeure, due aux effets de la RFFA, accentuera. Ces deux causes - crise sanitaire et RFFA - ont donc un coût équivalant à notre réserve budgétaire. Pour l'avenir, ne parlons même pas des conséquences d'une péréquation financière nettement amoindrie quant à ce que nous pouvions espérer en tirer.

Si l'on fait abstraction de ces deux réalités et de leurs effets sur les finances publiques, l'honnêteté commande de constater la volonté du Gouvernement de maîtriser les coûts de fonctionnement, qu'il s'agisse d'évolution du personnel, de mesures structurelles ou encore de participations financières cantonales, cela tout en maintenant le budget d'investissement au niveau de 2019. On ne peut rien reprocher au Gouvernement de ce point de vue. Vous l'aurez compris, chers collègues, nous partons du principe que le Gouvernement a examiné toutes les variantes possibles pour l'édification du budget de l'Etat. Nous estimons que celle qu'il nous propose finalement est la seule envisageable, bien qu'adaptable après discussion à la CGF, notamment liée à la dernière proposition du PLR, auquel le Gouvernement souscrit et nous avec, sur laquelle mon collègue Ami Lièvre aura l'occasion de s'exprimer tout à l'heure.

Aujourd'hui, à l'exception de l'UDC, personne ne veut déroger au frein à l'endettement, sachant que la question se posera inévitablement lors des exercices suivants. Tout le monde s'accorde en effet à penser qu'une dérogation - voire plus - au frein à l'endettement sera inévitable. Je voudrais à ce sujet vous proposer une analogie avec la gestion de la crise au niveau fédéral, que livre le Professeur Arnsperger de l'Université de Lausanne, je le cite : *« Au moment même où l'on se trouve en pleine crise sanitaire et en pleine détresse sociale et écologique, avec des besoins immenses et légitimes se faisant jour dans une population aux abois et sur une planète qui brûle et étouffe, il est regrettable d'entendre parler de « frein à l'endettement » fédéral, d'« austérité » à venir et d'un besoin de « relancer la croissance » afin d'éponger les déficits », une vision non dépourvue de contresens aux yeux de nombreux économistes, de droite et de gauche.*

Cela dit, quand nous en serons à devoir déroger au frein à l'endettement, nous aurons à manifester la cohésion dont nous sommes capables quand l'avenir du Jura est en jeu. Les discours circonstanciels sur le prétendu « ascenseur budgétaire » et les propositions d'amendements purement idéologiques paraîtront sinon suspects, du moins déphasés aux yeux de la majorité d'entre nous. Nous regarderons les choses sérieusement, avec le seul souci de faire avancer le Jura et, ainsi, de lui permettre de passer avec succès les épreuves prochaines.

Nous n'allons pas aujourd'hui vous tenir le discours du multiplicateur keynesien, d'où il résulte que l'accroissement du déficit budgétaire augmente le rythme de l'activité économique, validant ainsi l'idée de la relance publique. Face à la profondeur de la crise dans laquelle nous précipite le coronavirus, le temps n'est pas aux théories économiques. Il est à la prise de décision courageuse, reflétant notre volonté commune de relever les défis qui se présentent à nous, dans l'immédiat et pour l'avenir proche.

En acceptant l'entrée en matière, et en ne formulant aucune proposition d'amendement après les explications qu'il a reçues, le Groupe socialiste tient à remercier ses interlocuteurs dans la discussion budgétaire, à commencer par Madame la Ministre Rosalie Beuret, Monsieur Pascal Charmillot, chef de la

Trésorerie générale, ainsi que M. David Caillet, et naturellement le secrétariat général du Parlement, pour la clarté de leurs réponses et informations transmises lors de l'examen de l'exercice 2021.

MESURES

RUBRIQUE 20 DIMINUTION DE 1,5 MILLION DE LA MASSE SALARIALE

Rapporteur Majorité et GVT

Le groupe socialiste s'oppose fermement à cette mesure parce qu'elle est gratuite et contraire à un fonctionnement responsable du Parlement dans l'établissement du budget cantonal.

Cette proposition est identique à celle que la majorité du Parlement a adopté l'année dernière, et nos critiques restent les mêmes que l'année dernière.

Si nous sommes autant soucieux que les autres groupes d'une budgétisation raisonnable, c'est-à-dire soucieuse d'équilibrer nos comptes dans les meilleurs délais possibles, nous ne pouvons, disions-nous, « *cautionner que cet équilibre soit atteint à l'aide d'une proposition coupant à la hussarde, dans les rubriques se rapportant au personnel de l'Etat, qu'il s'agisse d'un montant de 500'000, 1 million ou 1,5 million de francs* », j'ajoute pourquoi pas 3 ou 4 ou 5 millions ?

Nous estimons toujours que la politique du personnel ne saurait être l'otage d'une humeur budgétaire. La mesure proposée par le PDC est ainsi aléatoire et dilatoire. Aléatoire dans le sens où elle est soumise au hasard, dilatoire dans la mesure où elle diffère la responsabilité que ses auteurs ne veulent pas prendre. Pourquoi ne proposez-vous pas où, quand, et comment. Et combien ? Pourquoi pas 3 millions, puis, l'année prochaine, 10 ou 12 millions ?

Pour nous, cela n'est pas sérieux, et je vous le demande : n'est-il pas insensé, et même dangereux selon ce que serait sa composition, de sommer le gouvernement... d'agir à sa guise ?

L'année dernière, le Parlement évoquait le caractère exceptionnel du moment où il décidait. A nos yeux, certes battus, nous estimions que cela devait en tous les cas rester une exception. Une année plus tard, on récidive. Une deuxième fois, ça devient une habitude, ce que nous ne pouvons accepter. Nous voterons « non » à cette proposition.

RUBRIQUE 40 SUBVENTION A LA FICD

Autre membre de la commission (PAC)

Les créateurs de l'Etat jurassien ont procuré à notre peuple l'honneur de s'affirmer solidaire avec les autres peuples, en particulier avec ceux qui, au gré de l'histoire et d'un sort hasardeux, souffrent de sous-développement et de

misère. Ils ont été salués parce qu'ils démentaient l'accusation qui les faisait passer pour ethnocentristes, égoïstes et égocentristes. La Confédération a dû céder face à la volonté du Jura de participer à l'action internationale. Le Jura s'est attiré l'estime et l'éloge de ses partenaires et de ceux qui observaient ses premiers pas avec le paternalisme qui condamne les peuples.

Il a donc persévéré. Je me souviens qu'il fut un temps où nous dépensions près d'un million de francs pour la mise en œuvre d'un projet de santé primaire, de radio locale et d'institut agricole au Cameroun. Puis, sous les coups de boutoir d'une droite rétrograde qui n'a eu de cesse de vilipender notre générosité, nous nous sommes retirés d'à peu près partout et avons délégué l'aide au développement à la FICD, la dotant d'une subvention dérisoire de 300'000 francs. Aujourd'hui, l'UDC entend la diminuer de 100'000 francs, avec en tête l'idée que la somme restante passera tantôt à zéro. Cela ne peut inspirer que tristesse et dépit, doublé d'une farouche hostilité. L'honneur du Jura battu en brèche ? Nous ne l'accepterons jamais. Le groupe socialiste rejettera la proposition de l'UDC à l'unanimité.

RUBRIQUE 50 SUBVENTION A L'AJAM POUR FRAIS ADMINISTRATIFS

Rapporteur Majorité et GVT

Cette proposition s'inscrit dans la même logique que la précédente. Ceci dit sans autre commentaire. Nous n'avons pas de raison de mettre la subvention en question, car elle ne constitue pas - et même - une augmentation, mais une « suppléance » à une décision fédérale liée à la gestion de l'accueil des migrants dans notre pays.

Toutes les explications utiles à ce sujet ont été données à la CGF, et elles nous suffisent. J'invite donc le Parlement à suivre la majorité de la commission - mon groupe parlementaire par conséquent - et le Gouvernement en refusant la proposition de l'UDC.

PAC/9.12.2020